

Procès-verbal approuvé de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le vendredi 28 février 2020 à 17 h, au centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4

Présents : Stephen Burke Président

Heather Clibbon Commissaire (par visioconférence)

Christian Falle Commissaire-parent (par visioconférence)

Debbie Ford-Caron Commissaire (par visioconférence) Chantal Guay Commissaire (par visioconférence)

Jason Kilganan Commissaire-parent (par visioconférence)

Stephen Pigeon Directeur général

Jean Robert Vice-président (par visioconférence)
Jo Rosenhek Commissaire (par visioconférence)
Jo-Ann Toulouse Commissaire (par visioconférence)

Absents: Isabel Béland Commissaire-parent

Debbie Cornforth Commissaire-parent

Sara Downs Commissaire
Cameron Lavallee Commissaire
Wyna Marois Commissaire
Esther Paradis Commissaire
Aline Visser Commissaire

20-02A.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 17 h 31.

Il est noté que le président et le directeur général sont présents au centre administratif et qu'il y a quorum.

20-02A.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

20-02A.03 Période de questions réservée au public

Aucun public n'était présent.

20-02A.04 a) Proposition pour révoquer la résolution 19-01A.04

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 23 janvier 2019 à 17 h au centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec, lors de laquelle il y avait quorum :

« ATTENDU QUE l'ancien campus de l'École Riverside, situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec, est vacant depuis le 16 septembre 2016;

ATTENDU QUE l'école est à vendre depuis plus de deux ans;

ATTENDU QU'UN évaluateur privé en a effectué l'évaluation le 3 décembre 2018;

ATTENDU QUE les résultats de cette évaluation indiquent que la valeur de l'immeuble est de 1,00 \$;

ATTENDU QUE PBS Immobilier inc. et ses Cessionnaires ont rédigé une offre d'achat pour le montant de 99 000,00 \$;

ATTENDU QUE l'offre sera considérée comme étant nulle et non avenue le 25 janvier 2019 à 17 h;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par H. Clibbon et RÉSOLU à l'unanimité que les membres du Conseil des commissaires acceptent la recommandation du directeur général d'accepter l'offre; et

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent que le directeur général signe les documents nécessaires pour approuver la vente de la propriété. »

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité que les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec acceptent la révocation de la résolution n° 19-01A.04.

20-02A.04 b) Vente de l'immeuble situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec

ATTENDU QUE l'immeuble situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec, est vacant depuis septembre 2016;

ATTENDU QUE l'immeuble est à vendre depuis plus de trois ans;

ATTENDU QU'UN évaluateur privé en a effectué l'évaluation le 3 décembre 2018;

ATTENDU QU'UNE offre d'achat a été acceptée en 2019, mais que la transaction ne s'est pas matérialisée;

ATTENDU QU'UN mandat pour vendre l'immeuble a récemment été donné à la SQI et à un courtier immobilier local;

20-02A.04 b) Vente de l'immeuble situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec (suite)

ATTENDU QU'UNE « compagnie à numéro à être formée, représentée par Marc St-Gelais, » a rédigé une offre d'achat pour le montant de 90 000 \$»;

ATTENDU QUE l'offre sera considérée comme étant nulle et non avenue le 7 mars 2020;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte l'offre présentée par une « compagnie à numéro à être formée, représentée par Marc St-Gelais, »; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer tous les documents concernant la vente de l'immeuble situé au 1782, Neilson, Jonquière, Québec.

20-02A.05 Levée de la séance

Il a été PROPOSÉ par D. Ford-Caron de lever la séance à 17 h 32.

Sandra Wright Griffin Secrétaire générale

Stephen Burke Président

Approuvé le 18 mars 2020